

## (12) BREVET D'INVENTION

(11) N° de publication : **MA 46415 B1** (51) Cl. internationale : **A61K 9/00**

(43) Date de publication :  
**26.02.2021**

---

(21) N° Dépôt :  
**46415**

(22) Date de Dépôt :  
**26.09.2017**

(30) Données de Priorité :  
**26.09.2016 IT 20160096125**

(86) Données relatives à la demande internationale selon le PCT:  
**PCT/EP2017/074337 26.09.2017**

(71) Demandeur(s) :  
**NTC s.r.l., Via L.Razza, 3 20124 Milano (IT)**

(72) Inventeur(s) :  
**BUSETTI, Cesare ; ZELASCHI, Daniela**

(74) Mandataire :  
**IP-TOP NOTCH**

**(86) N° de dépôt auprès de l'organisme de validation: EP17786829.6**

---

(54) Titre : **COMPLEXE ET COMPOSITIONS POUR LE TRAITEMENT DE MALADIES OPHTALMIQUES ET DERMATOLOGIQUES**

(57) Abrégé : La présente invention concerne un complexe de terpinène-4-ol et d'un polymère d'acide hyaluronique réticulé, en particulier avec de l'urée, et des compositions le contenant. L'invention concerne en outre l'utilisation du complexe, ou de compositions le contenant, dans l'hygiène de la zone périoculaire, et dans le traitement de la blépharite, de l'acné, de la rosacée, de la conjonctivite aiguë ou chronique, ou des infestations provoquées par les acariens, en particulier par les acariens Demodex et Cheyletiella.

**REVENDEICATIONS**

1. Une composition topique comprenant
  - un composant à activité acaricide et biocide
  - un polymère réticulé physiologiquement acceptable, et un véhicule dermatologiquement acceptable,caractérisée en ce que le composant acaricide et biocide est du terpinène-4-ol et le polymère réticulé est de l'acide hyaluronique réticulé avec de l'urée.
2. Une composition selon la revendication 1, dans laquelle le polymère d'acide hyaluronique réticulé avec de l'urée a un poids moléculaire allant de 100 000 à 20 000 000 daltons, préférablement de 2 000 000 à 4 000 000 daltons.
3. Une composition selon l'une quelconque des revendications 1 à 2, dans laquelle l'acide hyaluronique réticulé avec de l'urée et le terpinène-4-ol forment un complexe.
4. Un complexe pour la prévention et/ou le traitement de maladies ophtalmiques et/ou dermatologiques à base d'acide hyaluronique réticulé avec de l'urée et de terpinène-4-ol.
5. Un dispositif comprenant un support solide humidifié avec une composition selon l'une quelconque des revendications 1 à 3.
6. Un dispositif selon la revendication 5, caractérisé en ce que ledit support solide est constitué d'un matériau sélectionné parmi de la laine de coton, de l'étoffe non tissée et du polyuréthane, et il est préférablement humidifié avec une quantité de composition allant de 0,001 à 0,1 g/cm<sup>2</sup>.
7. Utilisation d'une composition selon l'une quelconque des revendications 1 à 3, ou un complexe selon la revendication 4, ou un dispositif selon la revendication 5 ou la revendication 6 pour nettoyer et/ou assainir la peau, la surface de l'œil ou ses appendices.
8. Une composition selon l'une quelconque des revendications 1 à 3, ou complexe selon la revendication 4, pour une utilisation dans la prévention ou le traitement de maladies ophtalmiques.
9. Utilisation cosmétique d'une composition selon la revendication 1 ou la revendication 3 ou complexe selon la revendication 4, dans la détersion ou l'hygiène

de la zone périoculaire, de la paupière ou des cils.

10. Un dispositif selon la revendication 5 qui est une lingette, une gaze, une chiffonnette pour application sur la zone oculaire et/ou périoculaire.

11. Une composition selon l'une quelconque des revendications 1 à 3, ou complexe selon la revendication 4, pour une utilisation dans le traitement de la blépharite, de la conjonctivite aiguë ou chronique, de la conjonctivite avec un composant allergique, ou dans le traitement d'infections de l'œil provoquées par des acariens, en particulier des démodex, des cheylétielles, ou dans le traitement de maladies de la peau, en particulier provoquées par des acariens, en particulier l'acné ou la rosacée.